

6^{ème} BALADE au road book «Dans les roues de Philippe BUGALSKI»

200km sur les routes de la Montagne Bourbonnaise

REGLEMENT

Le dimanche 23 juin 2024
Départ du château de Busset (03270)

PROGRAMME

Ouverture des inscriptions : le mercredi 03 Avril 2024

Clôture des inscriptions : le mercredi 12 juin 2024 inclus

Café offert à tous les participants avant le départ.

*Les vérifications administratives se dérouleront le dimanche 23 juin 2024 de 7h à 8h30
à la salle des fêtes de Busset (face au château)*

*Le départ de la 1^{ère} voiture sera donné de la cour du château entre 9h et 9h30. Après environ 120km,
retour pour déjeuner (2 repas compris dans le prix d'engagement) sur la place devant le château.*

Une petite pause avec un ravitaillement gourmand est prévue dans la matinée.

Et nouveau départ aux environs de 15h pour la deuxième boucle d'environ 80km.

Les amis de Philippe BUGALSKI 12 Place du Commerce 03270 BUSSET

☎ 0642045146

bugalski.fabienne1712@gmail.com

Association loi de 1901 N°W033004138

ARTICLE 1: CODE DE LA ROUTE

- ✚ *La balade n'est pas une manifestation sportive. Les participants doivent respecter le Code de la route.*
- ✚ **Les participants devront être particulièrement vigilants lors de la traversée d'agglomérations ou de zones habitées.**
- ✚ *Le carnet d'itinéraire indiquera les zones étroites et dangereuses, ainsi que les agglomérations en indiquant, le cas échéant, la vitesse réglementaire.*
- ✚ *L'organisation sanctionnera les comportements abusifs, ceci pouvant aller jusqu'à l'exclusion de la balade.*
- ✚ **Les infractions relevées par les forces de l'ordre ne seront pas supportées par les organisateurs, mais par les équipages verbalisés.**

ARTICLE 2: DEROULEMENT DE LA BALADE

Le parcours de la balade qui doit être obligatoirement suivi, sera décrit sur un carnet d'itinéraire (road book) fléché/métre.

Il ne s'agit en aucun cas d'une épreuve de vitesse, sans aucune notion de temps et de classement. Les participants devront se conformer aux prescriptions du Code de la Route et aux arrêtés Municipaux des agglomérations traversées.

ARTICLE 2.1: CONTACT EN CAS DE PROBLEME

Chaque participant disposera d'un numéro de téléphone, lui permettant de joindre à tout moment la permanence du PC de l'organisation.

Contacts tél :

Jules PINHEIRO 06-69-59-51-94/Jean-François MYT 0650799935

Tout participant ayant quitté le parcours devra le signaler à l'Organisation pour éviter des recherches inutiles.

Les participants sont responsables de leur approvisionnement en essence, huile et eau. Des points de ravitaillement en carburant seront mentionnés sur le carnet d'itinéraire.

En cas d'obstacle imprévu sur l'itinéraire, un détournement sera mis en place par tout moyen approprié à discrétion de l'Organisation (fléchage) pour ramener les participants sur la bonne route.

Les amis de Philippe BUGALSKI 12 Place du Commerce 03270 BUSSET

☎ 0642045146

bugalski.fabienne1712@gmail.com

Association loi de 1901 N°W033004138

ARTICLE 2.2: CARNET D'ITINERAIRE

Chaque équipage recevra après le contrôle administratif le carnet d'itinéraire (road book)

ARTICLE3: ENGAGEMENT-INSCRIPTION

L'inscription peut être faite de 2 façons :

1- adresser une demande écrite d'engagement dûment remplie accompagnée du règlement pour validation de l'engagement à:

**Mme MORAND Marie-Laure
55 Rue Jean Giraudoux
03300 CUSSET**

NB - Pour être valable, la demande d'engagement doit obligatoirement être remplie et signée accompagnée du montant des droits correspondant aux frais d'inscription, d'avance merci.

Conditions de règlement : par chèque à l'ordre « Les Amis de Philippe BUGALSKI »

2- Remplir directement la demande et faire le paiement sur le lien :









<https://www.payasso.fr/lesamisdephilippebugalski/inscription-6eme-balade>

Un mail de confirmation d'inscription vous sera renvoyé dans les meilleurs délais.

ARTICLE 3.1: DROITS D'ENGAGEMENTS

Les droits d'engagement comprennent:

Pour un équipage de deux personnes ou plus et leur véhicule

-  *L'organisation générale de la balade*
-  *L'encadrement logistique*
-  *Le ou les ravitaillements*
-  *2 repas prévus (2 déjeuners pour le dimanche sur la place du château)*
-  *Le Gardiennage (vigil) du parc en cas de stationnement de nuit dans la cour du château pour les participants présents pour l'exposition la veille et qui souhaitent laisser leur véhicule sur place*
-  *Le numéro à apposer obligatoirement à l'angle droit du pare-brise*
-  *Le carnet d'itinéraire (Road book)*
-  *Une plaque souvenir*

Les amis de Philippe BUGALSKI 12 Place du Commerce 03270 BUSSET

☎ 0642045146

bugalski.fabienne1712@gmail.com




Association loi de 1901 N°W033004138

ARTICLE 3.2 : DROIT A L'IMAGE

Du fait de son engagement, chaque participant autorise expressément les organisateurs à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles il pourrait apparaître, prises à l'occasion de sa participation à la balade, sur tous supports y compris les documents promotionnels et / ou publicitaires

ARTICLE 4 : CONTROLES ADMINISTRATIFS

Les vérifications administratives se dérouleront à la salle des fêtes **le dimanche 23 Juin entre 7h00 et 8h30**




-  Carte grise du véhicule avec contrôle technique à jour
-  Carte verte d'assurance du véhicule concerné
-  Permis de conduire du conducteur déclaré

***Papiers originaux seulement acceptés**

ARTICLE 5: NUMERO-PUBLICITE

Numéro sur fond blanc (obligatoire)
(*A apposer à l'angle supérieur droit du pare-brise)

La publicité est libre à condition qu'elle ne soit pas:

-  Injurieuse
-  Politique ou religieuse
-  Contraire aux dispositions légales en vigueur

ARTICLE 6: ASSURANCES

Conforme à la réglementation pour les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile pouvant incomber à l'organisateur ou aux participants du fait des dommages corporels ou matériel causés aux spectateurs, aux tiers, aux bénévoles. **Le participant par son engagement de respecter le code de la route, reste seul responsable des dégâts matériels pouvant survenir à son véhicule, ceux-ci n'étant en aucun cas de la responsabilité de l'Organisation.**

Les amis de Philippe BUGALSKI 12 Place du Commerce 03270 BUSSET

☎ 0642045146

bugalski.fabienne1712@gmail.com

Association loi de 1901 N°W033004138

ARTICLE 7: CONTROLES DE VITESSE

Des contrôles de vitesse pourront être mis en place. Les autorités publiques pourront vadrouiller tout au long du parcours, principalement dans les traversées d'agglomérations et aux endroits réputés dangereux mentionnés dans le carnet d'itinéraire de la Balade.

ARTICLE 8 : APPLICATION DU REGLEMENT ET REGLES DE BONNE CONDUITE

De par son engagement à la balade, chaque participant accepte les termes du présent règlement et décharge l'association organisatrice ainsi que ses membres de toute responsabilité à son égard et à celui de ses biens.

Du fait de son engagement, chaque participant est considéré également comme adhérent au présent règlement et accepte de se conformer aux décisions de l'organisation. Tous les cas non prévus au présent règlement seront tranchés par l'organisation et seront sans appel.

AUCUNE RECLAMATION NE SERA ADMISE EN RAISON DU CARACTERE AMICALE DE LA BALADE

L'Organisation se réserve le droit d'apporter toute modification au présent règlement, au programme de la balade ainsi que d'annuler en partie ou en totalité si les circonstances l'exigent.

COMPORTEMENT

Tout participant sur le point d'être doublé, doit largement laisser le passage dès que le profil de la route le permet. Tout comportement inamical ou dangereux sera sanctionné par l'exclusion de la balade.

Aucune impolitesse ne sera tolérée vis-à-vis des membres de l'Organisation, bénévoles, contrôleurs et autres participants. Tout participant bloquant intentionnellement le passage aux autres participants sera exclu.

Un grand merci pour votre participation et votre fidélité à ce nouvel hommage. Nous vous souhaitons bonne route au milieu de paysages très agréables parsemés de belles rencontres et de moments de convivialités en mémoire de Philippe...

Fabienne BUGALSKI et les membres du bureau

Les amis de Philippe BUGALSKI 12 Place du Commerce 03270 BUSSET

☎ 0642045146

bugalski.fabienne1712@gmail.com

Association loi de 1901 N°W033004138

